



ÉCHO

L'INFORMATION DU CONSEIL ADMINISTRATIF
DE LA COMMUNE DE COLLONGE-BELLERIVE



À L'ÉCOLE

Des projets éducatifs pour grandir, réfléchir et agir

Tout au long de l'année scolaire, les élèves des écoles de la Commune ont participé à plusieurs projets pédagogiques et de sensibilisation autour de thèmes variés tels que la lecture, l'environnement, la citoyenneté, l'alimentation durable ou encore les usages numériques.

Les élèves de **1P** à **4P** ont pris part au Prix Festival LÀC Jeunesse. Six classes de Collonge et huit classes de Vézenaz ont reçu de la Commune les trois ouvrages sélectionnés par le comité du festival : Bergère, ma vie avec mes chèvres de Marion Brand, Jean-Blaise Papa poule d'Emilie Boré et Quel coquin ce coucou de Noémie Pétremand. Après leur lecture en classe, les enfants ont voté pour leur livre préféré. Le 6 juin, lors du festival, le livre lauréat a été dévoilé et les élèves ont pu rencontrer auteurs et illustrateurs lors d'un moment convivial agrémenté d'une pause gourmande.

Dans le cadre du soutien à la Fondation Arche des Abeilles, deux classes de **4P** de Vézenaz ont participé le 26 mars dernier à une animation consacrée au monde des abeilles. Grâce à des vidéos et animations interactives, les élèves ont découvert les différences entre abeilles sauvages et domestiques, l'importance de la pollinisation, les menaces pesant sur ces insectes essentiels ainsi que les gestes permettant de les protéger. La visite a également permis d'aborder la vie dans la ruche et la fabrication du miel.

La Commune poursuit également son engagement en faveur du développement durable avec le projet Food Save Management, mené dans les cuisines scolaires de Vézenaz et de Collonge en partenariat avec Foodways. L'état des lieux du gaspillage alimentaire est désormais finalisé et les premiers résultats présentés le 6 mai se révèlent particulièrement parlants. La prochaine étape visera à mettre en place un plan d'actions concret. En parallèle, des ateliers « Hugo le Frigo » seront également proposés aux classes de **4P** à l'automne 2026 afin de sensibiliser les élèves à l'alimentation durable et à la lutte contre le gaspillage.

Dans un contexte où les usages des écrans sont de plus en plus précoces, la Fondation Action Innocence proposera aux élèves de **5P** et **6P** l'exposition itinérante et interactive « Écrans, parlons-en ! » pour aborder les opportunités, les risques et les bonnes pratiques liés au numérique. L'exposition sera accueillie par la Commune du 21 septembre au 2 octobre 2026, à l'attention des élèves des écoles de Collonge et Vézenaz, Anières, Corsier et Hermance.

Enfin, le Parlement des Jeunes de Collonge-Bellerive (PJCB) a lancé le projet « Commune idée » destiné aux élèves de **7P**. Inspiré de Démocratie 3D, ce projet encourage les élèves à imaginer des propositions concrètes pour leur commune avant de défendre leur idée auprès des Autorités, avec l'accompagnement du PJCB.



En 2026, une nouvelle distinction dédiée aux jeunes lecteurs de 4 à 8 ans a vu le jour au Festival du LÀC, en partenariat avec les bibliothèques de campagne et les écoles associées : le Prix du LÀC Jeunesse. Parmi les trois ouvrages proposés, les jeunes jurés ont choisi Jean-Blaise Papa Poule, d'Emilie Boré & Vincent.



Le mot du maire

Il y a un peu plus d'un an, le nouveau Conseil administratif, issu des élections de mars 2025, entrait en fonction. Cette prise de mandat s'est accompagnée d'une hausse marquée du sentiment d'insécurité au sein de la population, en raison de plusieurs cambriolages, d'une tentative de home-jacking et d'un home-jacking avéré.

Face à cette situation, vos autorités communales ont réagi avec célérité : dès la fin de l'été, un ensemble de mesures a été mis en place afin de rassurer les habitants et de les conseiller sur les bonnes pratiques à adopter pour prévenir les cambriolages et les actes de brigandage. Nous saluons également les initiatives et efforts privés entrepris par les comuniers pour renforcer leur propre sécurité.

Ces mesures ont commencé à porter leurs fruits dès l'automne 2025 et continuent de produire leurs effets aujourd'hui. Selon les statistiques policières de la criminalité (Rapport annuel 2025), les infractions contre le patrimoine ont diminué de 2 % dans la commune par rapport à 2024.

Nous attendons désormais avec intérêt les résultats du diagnostic local de sécurité, mené par la police cantonale, qui nous permettront de vérifier si le sentiment d'insécurité ressenti correspond à la réalité. En fonction de ces résultats, d'autres mesures pourront être envisagées.

Les réflexions et la planification concernant l'installation d'un système de vidéosurveillance sur les grands axes, en collaboration avec les autres communes, se poursuivent activement.

Le mois de juin annonce également les Promotions avec son traditionnel cortège des élèves et la soirée à la ferme de Saint-Maurice. La fête du 1er août se tiendra comme de coutume à la plage de la Savonnière, avec la participation exceptionnelle des Vieux Grenadiers, qui nous font l'honneur de leur présence.

Je profite enfin de ce message pour vous souhaiter à toutes et à tous un très bel été, ensoleillé et serein, ici ou ailleurs.

Norberto Birchler
Maire

PRÉVENTION

Canicule - rester solidaires et attentifs les uns aux autres

trop chaud?

Des gestes simples pour se protéger en cas de fortes chaleurs

- Je ferme en journée et j'aère la nuit
- Je bois au moins 1,5l d'eau par jour
- Je reste à l'ombre
- Je fais du sport et je jardine durant les heures les plus fraîches
- Je porte des vêtements légers
- Je prends des nouvelles de mes proches
- J'évite l'alcool
- Je mange léger
- Je me rafraichis avec un linge humide
- Je m'informe en cas de prise de médicaments

Les épisodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents et peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé. À l'approche de l'été, la commune souhaite rappeler quelques conseils simples pour mieux traverser ces périodes et encourager chacun à rester attentif à ses proches, à ses voisins et aux personnes plus vulnérables de son entourage.

Préserver sa santé

Voici les principes de base :

- Boire régulièrement, même sans sensation de soif
- Privilégier des repas légers et réguliers
- Anticiper la chaleur : identifier des lieux frais et les fréquenter autant que possible
- Limiter les sorties et activités physiques aux heures les plus chaudes
- Garder son logement au frais en fermant volets et stores la journée, puis en aérant la nuit
- Donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches.

La vigilance est également de mise lors des baignades : la chaleur accentue les effets de l'alcool et augmente les risques d'accident et de noyade.

Un dispositif de suivi volontaire

Le Service social littoral propose aux personnes qui le souhaitent, de s'inscrire sur une liste de suivi « canicule ». En période de fortes chaleurs, ces personnes seront régulièrement contactées, afin de s'assurer que tout va bien et de rappeler les mesures de prévention utiles.

Ce dispositif est gratuit, confidentiel et entièrement volontaire.

Renseignements :

022 722 10 20

Service social littoral
social@collonge-bellerive.ch



SÉCURITÉ

Prévention estivale : la Police municipale au plus près des habitants



À l'approche des vacances d'été et des longues absences, la Police municipale rappelle quelques réflexes simples pour protéger son domicile. Prévenir ses voisins, faire relever son courrier, fermer portes et fenêtres, ne pas cacher ses clés à l'extérieur et laisser quelques signes de présence peuvent contribuer à limiter les risques. En cas d'observation inhabituelle, il convient de composer immédiatement le 117.

Au quotidien, la Police municipale joue un rôle essentiel de proximité. Elle assure la prévention, la dissuasion des incivilités, le contrôle du stationnement, la surveillance aux abords des écoles, l'accompagnement lors de manifestations et le suivi de nombreuses situations de terrain. Son action s'inscrit dans une logique de présence régulière, de contact avec les habitants et d'intervention adaptée aux besoins de la commune.

Dans notre commune, la sécurité repose cependant sur un dispositif plus large. La Police municipale collabore ainsi avec la police cantonale, mais également avec des partenaires de sécurité privés. Ces collaborations sont très importantes pour les autorités, car elles permettent de renforcer la présence sur le territoire et d'assurer une couverture cohérente et élargie.

En 2026, les agents de la police municipale, dits APM, disposent d'effectifs complets, garantissant une présence visible et régulière sur le terrain. Un nouvel uniforme pour les agents de stationnement marque également une évolution, dans un souci de visibilité, de professionnalisme et de lisibilité sur le terrain. Plus qu'une force d'intervention, la Police municipale est un acteur de prévention et de tranquillité publique, au service des habitantes et des habitants.

Rassurer
—
Prévenir
—
Protéger

S'engager pour la sécurité collective

C'est possible à tout âge (ou presque) ! Les **Jeunes Sapeurs-Pompiers** accueillent les jeunes dès 12 ans pour découvrir les bases du secours et de la solidarité [jspcb.ch/admission](https://www.jspcb.ch/admission)

Dès 18 ans, la **compagnie des pompiers volontaires CP25** recrute et forme les habitants en bonne santé souhaitant s'investir concrètement [pompiers-collonge.ch/recrutement](https://www.pompiers-collonge.ch/recrutement)

La section des **Samaritains de Collonge-Bellerive** propose également de s'engager : elle recrute, forme et finance ses membres.

Intéressés ?
secretariat@samaritainscollonge.ch

SAVE THE DATE

Journée du développement durable

Nous avons le plaisir de vous inviter à la prochaine Journée du développement durable, organisée par la commune, qui se tiendra

**le samedi 5 septembre 2026
à la plage de la Savonnière,
dès 9h00.**

De plus amples informations vous seront communiquées au cours de l'été.



SUBVENTION

Allocation rentrée scolaire : un soutien concret pour les familles

À l'approche de la rentrée, la commune de Collonge-Bellerive soutient les familles grâce à une allocation destinée à l'achat du matériel scolaire. Cette aide, versée sous forme de bons-cadeaux utilisables dans plusieurs commerces partenaires, permet d'aborder cette période plus sereinement.

Le montant de l'allocation est de CHF 130.- pour les élèves du niveau primaire et de CHF 180.- pour ceux du secondaire I (cycle d'orientation). Elle s'adresse aux enfants domiciliés sur la commune et scolarisés dans un de ces niveaux, dans n'importe quel établissement scolaire du canton, sous réserve que l'enfant ainsi que le parent bénéficient d'un subside d'assurance maladie.

Les demandes peuvent être déposées du 15 juin au 31 octobre auprès du Service social littoral. Le formulaire est disponible sur le site internet communal ainsi qu'aux réceptions de la mairie à Collonge et du Service social littoral à Vézenaz.

Les familles concernées sont encouragées à effectuer leur demande sans attendre et à en parler autour d'elles. L'entourage, les proches et les habitants constituent souvent un relais précieux pour faire connaître ce dispositif à des personnes qui n'en auraient pas connaissance ou qui hésiteraient à entreprendre les démarches.

Le Service social littoral se tient volontiers à disposition pour accompagner les habitants dans leurs démarches et répondre à leurs questions par téléphone au 022 722 10 20 ou par courriel à social@collonge-bellerive.ch



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tout savoir sur l'accès aux plages



L'été s'installe à Collonge-Bellerive et les plages de la commune vous attendent pour profiter du lac dans les meilleures conditions.

À la plage de la Savonnière, le Food truck des pizzas de Calogero reprend du service dès le week-end de l'Ascension. De quoi combiner baignade, détente... et mozzarella fondante.

Comme chaque été, la plage sera surveillée et payante du 15 mai au 15 septembre, les week-ends et jours fériés, de 10h à 18h. Bonne nouvelle : le paiement est désormais possible par carte, TWINT ou espèces.

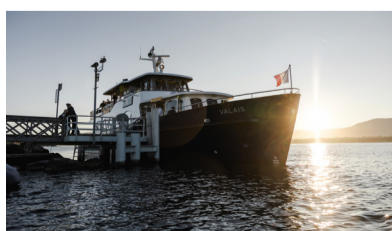
Côté tarifs : l'entrée reste gratuite pour les 0 à 5 ans, coûte CHF 1.- pour les 6 à 18 ans, les étudiants et les bénéficiaires AVS/AI, et CHF 4.- pour les autres

usagers. En dehors de ces horaires et de cette période, l'accès reste libre et gratuit.

Les habitantes et habitants de Collonge-Bellerive peuvent profiter du carnet communal : 20 entrées pour CHF 10.-, avec un maximum de deux carnets par personne et par année.

La plage de la Nympe et la plage de la Pointe-à-la-Bise restent, elles, accessibles librement toute l'année.

Enfin, la Police municipale vous rappelle que, même si certains chiens rêvent déjà de plongeurs olympiques ou de longues siestes sur les galets, la loi leur interdit l'accès aux plages... y compris en été. Merci à toutes et à tous de contribuer à une cohabitation sereine au bord de l'eau.



Cet été, pensez à la Voie Bleue !

La commune encourage la mobilité durable avec une carte privilège pour les habitants. Cette dernière permet de bénéficier de 50 % de réduction sur les abonnements de la ligne N4 de la Voie Bleue et sur les billets individuels. À retirer en mairie sur présentation d'une pièce d'identité. www.cgn.ch/n4

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Patrimoine arboré communal : un enjeu pour le climat et la qualité de vie

Face aux effets du changement climatique, notamment à l'augmentation des températures et à la multiplication des épisodes de forte chaleur, les arbres jouent un rôle essentiel dans l'aménagement et la qualité de vie de nos espaces urbains. Véritables alliés du quotidien, ils apportent ombre et fraîcheur, améliorent la qualité de l'air, favorisent l'infiltration des eaux de pluie et offrent des habitats précieux pour la biodiversité.

Au-delà de leur rôle environnemental, ils participent également à l'identité paysagère et à la qualité du cadre de vie de notre commune.

Ces enjeux s'inscrivent pleinement dans les orientations définies par la commune en matière d'aménagement du territoire et de développement durable. Dans cette perspective, la commune poursuit ses démarches en faveur de l'arborisation des espaces publics communaux.

Afin de mieux connaître et gérer son patrimoine arboré, un inventaire des arbres situés sur les parcelles publiques communales a été lancé au début du mois de mai. Réalisé par une entreprise spécialisée, cet état des lieux concernera près de 1'100 arbres. Il permettra de recenser leurs principales caractéristiques, leurs dimensions, leur état sanitaire ainsi que leur stabilité mécanique.

Une analyse détaillée sera ensuite menée afin d'étudier la diversité des essences, la répartition entre feuillus et résineux ainsi que les différents stades de développement des arbres recensés. À terme, cet inventaire offrira une vision globale du patrimoine arboré communal et constituera un outil essentiel pour orienter les futures actions de plantation, de gestion et de valorisation des arbres sur le territoire.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Subventions « Développement durable »

Les autorités communales souhaitent informer les habitants d'une évolution concernant les subventions liées au développement durable, en particulier celles destinées à soutenir la transition énergétique du parc bâti.

Initialement, il était prévu de mettre un terme à ces aides à la fin de l'année 2025, leur vocation étant avant tout incitative et limitée dans le temps. Toutefois, l'acceptation par le peuple, lors de la votation fédérale du 28 septembre 2025, de l'abolition de l'imposition de la valeur locative, ainsi que les nouvelles restrictions en matière de déductions fiscales qui vont en découler sur le plan fédéral dès le 1er janvier 2029,

ont amené le Conseil administratif à réévaluer la situation.

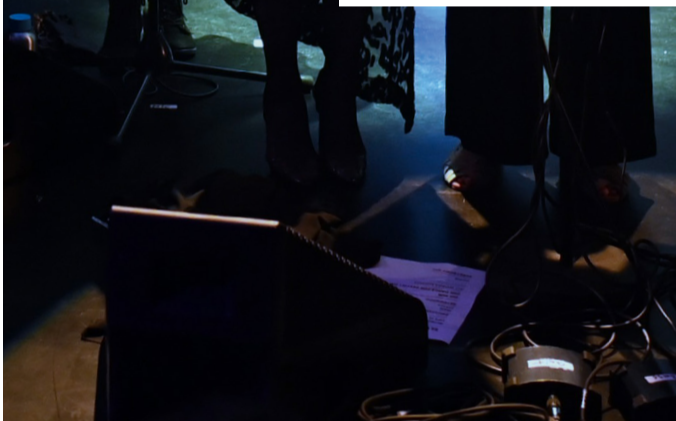
Le Conseil administratif a donc décidé de maintenir son soutien aux propriétaires de villas et de petites copropriétés durant la période transitoire précédant cette échéance. Les subventions concernées seront prolongées jusqu'au 31 décembre 2026 afin de continuer à accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique. Dans cette même dynamique, le Conseil municipal se prononcera à la fin du mois de juin sur un nouveau crédit d'engagement de 1,5 million, destiné à prolonger ces aides jusqu'au 31 décembre 2028.

VOUS Y ÉTIEZ ?



25 ans de l'épicentre

Les 25 avril et 2 mai 2026, l'épicentre a fait la fête durant deux soirées aux univers distincts mais animées d'une même énergie. Entre voix féminines genevoises et voyage musical sans frontières, le public a vibré au rythme de concerts uniques.



Nouveaux habitants

Le 12 mai 2026, les autorités ont accueilli les nouveaux habitants à la salle communale à l'occasion d'une petite cérémonie et d'un apéritif. Ce moment leur a permis de découvrir la vie locale et d'échanger avec de nombreuses associations, venues se présenter.





Théâtre de Carouge

Les 27 et 28 mai 2026 à 20h, le Théâtre de Carouge s'est installé à Vézenaz. Le camion-théâtre de l'institution carougeoise était sur le parking des Rayes pour deux représentations de « Vous avez dit Barbe Bleue ? », une création collective d'À l'Ouest Cie et de Guillaume Pidancet, librement inspirée du conte de Charles Perrault.



L'Harmonie Municipale de Collonge-Bellerive recrute de nouveaux musiciens

Vous pratiquez un instrument à vent ou de la percussion et souhaitez rejoindre un ensemble composé de musiciennes et musiciens de tous âges et tous horizons ?

Venez la rejoindre !

Son répertoire varié vous permettra de développer vos talents musicaux dans un cadre dynamique et accueillant.

Riche d'une histoire centenaire, l'Harmonie municipale de Collonge-Bellerive participe à la diffusion d'une culture musicale dans toute la région en développant des partenariats ponctuels avec d'autres harmonies municipales et groupes musicaux.

Elle se produit lors de deux concerts annuels ainsi que pendant les manifestations communales (promotions, fête nationale, etc.).

Les répétitions hebdomadaires ont lieu le jeudi soir de 20 h à 21 h 30.

Contact et informations :



Harmonie Municipale de Collonge-Bellerive
William Thébaudeau-Müller – Directeur musical



www.hmcb.ch

william.thebaudeau-muller@fmcb.ch

L'agenda des événements



Retrouvez l'agenda des événements mis à jour régulièrement sur:
collonge-bellerive.ch/agenda

Ateliers « Admin, la base »
 Discuter de l'importance de maîtriser sa gestion administrative
 Les ateliers auront lieu à Vézenaz :

Lundi 7 septembre
 Lundi 14 septembre
 Lundi 21 septembre
 Lundi 28 septembre
 de 18h45 à 20h15

022 722 10 20
social@collonge-bellerive.ch

JUIN

26.06.2026

Promotions scolaires

📍 Ferme de Saint-Maurice

JUILLET

04. au 05.07.2026

Genève Triathlon

→ Info trafic sur genevetriathlon.ch

09.07.2026

Permanence avec la Fondation genevoise de Désendettement

📍 Service social littoral

07. au 15.07.2026

Festival de Bellerive

Association du festival de Bellerive
 📍 Ferme de Saint-Maurice
 → Plus d'informations sur bellerive-festival.ch

10.07.2026

Bibli-o-bus

📍 École de Collonge, cycle élémentaire

AOÛT

01.08.2026

Fête nationale suisse

📍 Plage de la Savonnière

13.08.2026

Bibli-o-bus

📍 École de Vézenaz

13.08.2026

Permanence avec la Fondation genevoise de Désendettement

📍 Service social littoral

13.08.2026

Présence de l'agence mobile TPG sur la commune

📍 Au-dessus de l'escalier, vers la Migros, Vézenaz

15.08.2026

Vibrations Collongeises - TONY & JOBALDO

Association les Vibrations Collongeises
 📍 Plage de la Nymphé
 → Info sur vibrationscollongeises.ch

18.08.2026

Bibli-o-bus

📍 École de Collonge, cycle élémentaire

SEPTEMBRE

03.09.2026

Marché des Commerçants et Créateurs

L'Association des commerçants et entreprises de Collonge-Bellerive et Vézenaz (ACECV)
 📍 Place Emma-Yersin

04.09.2026

Bibli-o-bus

📍 École de Collonge, cycle élémentaire

04.09.2026

Vibrations Collongeises - LEMONCELLO

Association les Vibrations Collongeises
 📍 La Récré
 → Info sur vibrationscollongeises.ch

05.09.2026

Journée du développement durable

📍 Plage de la Savonnière

07.09.2026

Module « Admin, la base »

Service social littoral
 📍 Salle de la Terrasse

14.09.2026

Module « Admin, la base »

Service social littoral
 📍 Salle de la Terrasse

15.09.2026

Bibli-o-bus

📍 École de Collonge, cycle élémentaire

15.09.2026

Don du sang

Section Samaritains de Collonge-Bellerive
 📍 Salle communale

19. au 20.09.2026

SailGP

→ Info sur sailgp.com

21.09.2026

Module « Admin, la base »

Service social littoral
 📍 Salle de la Terrasse

27.09.2026

Votation populaire

Ouverture des urnes de 10h à 12h
 📍 Rez-de-chaussée de l'école de Collonge (cycle élémentaire)

28.09.2026

Module « Admin, la base »

Service social littoral
 📍 Salle de la Terrasse

29.09.2026

Séance du Conseil Municipal

📍 Salle du Conseil municipal au 2^e étage de la mairie

OCTOBRE

01.10.2026

Conférence | Alzheimer

📍 Salle communale

02.10.2026

Bibli-o-bus

📍 École de Collonge, cycle élémentaire

05.10.2026

Rallye Discover

Le Point d'Interro et TSHM
 📍 École de la Californie
 → Info sur pointdinterro.ch

08.10.2026

Bibli-o-bus

📍 École de Vézenaz

08.10.2026

Permanence avec la Fondation genevoise de Désendettement

📍 Service social littoral

10.10.2026

Concert : Tiwayo

📍 l'épicentre
 → Infos et billetterie sur epicentre.ch

13.10.2026

Bibli-o-bus

📍 École de Collonge, cycle élémentaire

18.10.2026

Cyclotour du Léman

→ Infos et billetterie sur cyclotour.ch

27.10.2026

Séance du Conseil Municipal

📍 Salle du Conseil municipal au 2^e étage de la mairie

30.10.2026

Bibli-o-bus

📍 École de Collonge, cycle élémentaire

31.10.2026

Concert : Ño

📍 l'épicentre
 → Infos et billetterie sur

IMPRESSUM

Édité par:

Commune de Collonge-Bellerive

1, chemin du Château-de-Bellerive
 1245 Collonge-Bellerive
 T. 022 722 11 50
info@collonge-bellerive.ch
www.collonge-bellerive.ch

Parution

4 fois par année

Comité de rédaction et de réalisation

Personnel de l'administration communale

Mise en page

Donuts communication SA

Photos

Administration communale, Adobe Stock, Aigal, Pascal Bitz, M55Production, flavio.lucchesi, Antoine-Tardy, Niels Ackermann

Impression

Atar Roto Presse SA
 Journal tiré à 3'800 ex
 sur Nautilus SuperWhite certifié FSC

